



Sommaire

Éditorial	3
Affaires scolaires.....	4
Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel.....	6
Environnement - Cadre de vie	8
Accueil des réfugiés Ukrainiens.....	9
Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS	9
Circulation & sécurité.....	10
ADMR.....	11
Finances	12
Économie	13
Forêts	13
Agriculture	14
Trail du Saut du Doubs	16
Sport, Culture et Jeunesse	18
Fêtes et cérémonies	21
Calendrier des fêtes	26
Informations diverses.....	27
Mot de l'opposition.....	28
Le Schéma de Cohérence Territoriale.....	30
L'info Parc.....	31
Logement d'abord.....	31



Madame, Monsieur,

éditorial

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023. Je vous souhaite une bonne santé, nécessaire pour vivre sereinement et profiter des personnes que vous aimez. J'espère que chacun de vous trouvera le bonheur et la paix si importante dans ce monde agité. La période des fêtes est une agréable parenthèse qui nous permet de laisser en suspens les problèmes, personnels ou professionnels, pour se recentrer sur la famille et les personnes qui nous sont proches. Pour notre commune, je souhaite ardemment que 2023 soit une année de réalisations toujours dans la continuité d'améliorer le confort, la sécurité, le bien-être de tous les Villériers.

À travers ce bulletin municipal, vous découvrirez un aperçu des travaux, des actions, réalisés en 2022.

À Villers-le-Lac, nous avons la chance de vivre sur un territoire dynamique, au cadre de vie très agréable. Le développement et l'attractivité laissent songeuses de nombreuses autres régions, grâce à la présence des entreprises françaises, et cela nous devons en être très fiers, ou à la proximité de la Suisse. En zone frontalière, les dirigeants des entreprises locales doivent s'adapter continuellement et à cela s'ajoute la difficulté de recruter du personnel. La mairie, elle aussi, peine à trouver du personnel pour faire tourner les services. Vu d'ailleurs en France, nous sommes perçus comme des « nantis », taux de chômage très faible, pour ne pas dire plein emploi, mais si le revenu fiscal moyen par foyer est élevé, la commune n'est pas pour autant « riche » puisque c'est l'État qui collecte l'impôt sur le revenu.

Je le rappelle très souvent, à Villers, il y a aussi des personnes qui vivent avec des salaires français, à commencer par les 72 employés communaux et je n'imagine pas qu'ils puissent être obligés de déménager si l'envolée des prix de l'immobilier persiste. Depuis plusieurs années, nous obligeons les porteurs de projets en immobilier à prévoir des biens à prix « raisonnable ». Si demain il n'y a plus de mixité salariale, notre commune deviendra une zone dortoir. Soyez assurés que je veillerai personnellement à ce que jamais notre ville ne perde son authenticité et reste la commune que nous avons choisie d'habiter.

Les efforts de nos associations prouvent le vrai dynamisme de Villers. C'est une mobilisation continue pour faire vivre leurs actions. Le courage de nombreux bénévoles, qui ne cèdent pas au découragement, est un véritable atout pour encadrer, former et aussi innover. Le trail du Saut du Doubs, première édition, est une formidable vitrine pour nous. Environ mille coureurs ont parcouru nos magnifiques sentiers et ont pu découvrir nos produits régionaux. Un grand merci au DSA (Doubs Sud Athlétisme) pour cette belle aventure.

Nous entrons dans une période où sobriété, économie, restriction sont devenus indispensables dans notre vie courante. Il en va de la responsabilité de tous de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage, de l'eau et du chauffage, que ce soit dans notre vie privée, dans les bâtiments publics, associatifs, sportifs, nos écoles. Je compte sur la vigilance des utilisateurs.

J'en appelle à la responsabilité de chacun dans son comportement quotidien, conduite de véhicule adaptée, vigilance pour les piétons, bienveillance dans les rapports humains, autant de façon de penser à l'autre... sans oublier la nature que nous devons préserver.

L'arrivée d'une policière municipale à temps plein renforce la volonté des élus de sécuriser nos concitoyens à chaque instant.

L'activité économique à Villers est importante, artisans, commerçants, entreprises n'ont cessé de faire évoluer leurs entreprises, bien qu'en appréhendant l'avenir quant aux dépenses énergétiques. Je leur suis reconnaissante de cet état d'esprit.

La rénovation de tout l'éclairage public en LED, les travaux prévus pour le chauffage, les panneaux photovoltaïques sont autant de pistes pour économiser davantage nos factures d'énergies. Vos élus étudient sans cesse les nouveautés en matière d'environnement et réfléchissent à tout ce qui peut être mis en place pour réduire nos frais aujourd'hui et à long terme.

En 2023, nous continuerons l'aménagement du centre-ville par la traversée de Villers, la rénovation de certains bâtiments communaux, l'agrandissement de la cantine, la réfection de routes, l'extension des ateliers municipaux, le projet de parcours urbain... Les idées fusent, la motivation sans faille de vos élus résistent au climat sombre et promet de belles réalisations.

L'arrivée en janvier dernier d'un nouveau médecin à la maison médicale de Villers, l'ouverture d'un cabinet médical éphémère à Morteau comblent partiellement le départ de médecins; à la Communauté de Communes du Val de Morteau, nous suivons de près ce sujet et mettons tout en œuvre pour palier à ce problème. Après une année marquée par une sécheresse de plusieurs mois, un orage de grêle qui a endommagé de nombreuses habitations sur le haut de Villers, (un grand merci aux pompiers qui sont intervenus immédiatement), des pluies diluviennes, nous sommes tous conscients du changement climatique et nous devons tous le prévoir dans nos réflexions.

Ce bulletin est l'occasion de remercier publiquement les employés communaux pour leur implication, leur dévouement, leur sens des responsabilités et leur attachement à rendre service au public. J'associe à ces remerciements les élus qui participent à la bonne marche de notre commune, nous nous employons à vous rendre compte de notre travail toujours dans l'intérêt général.

Madame, Monsieur, je vous souhaite un agréable moment en lisant ce bulletin, n'oubliez pas le site de la mairie et la page Facebook.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023.

Bien sincèrement

Votre Maire
Dominique Mollier



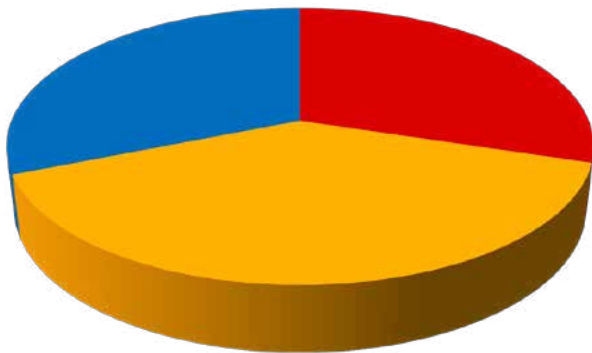
Affaires scolaires



Les bénévoles de la bibliothèque font des heureux !

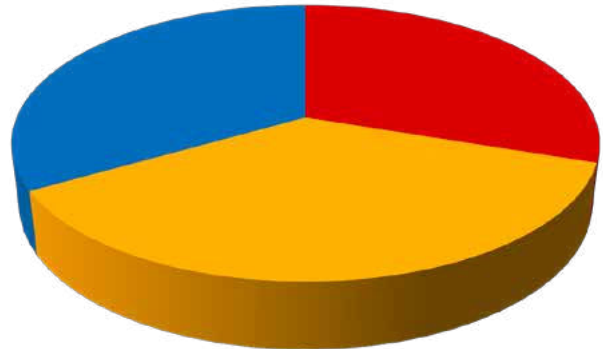
Les enfants de l'ALSH suivent des histoires extraordinaires. En effet les membres de l'association « Bibliothèque pour tous », munis de raconte-tapis ou kamishibai, font voyager les petits lutins. C'est avec plaisir que petits et grands partagent ces moments.

École maternelle du Centre



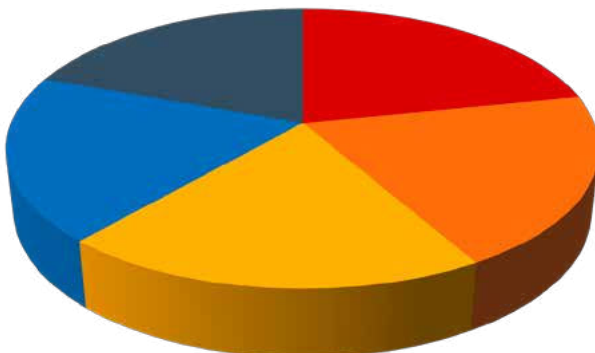
Petite section	45
Moyenne section	59
Grande section	47
Total	151

École maternelle des Genévriers



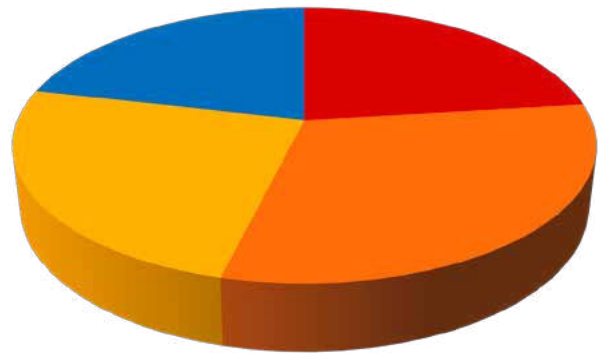
Petite section	19
Moyenne section	23
Grande section	21
Total	63

École primaire du Centre



CP	83
CE1	76
CE2	75
CM1	73
CM2	74
Total	381

Collège Jean-Claude Bouquet



6 ^e	54
5 ^e	72
4 ^e	58
3 ^e	50
Total	234



Mutualisation de la cantine avec la MJC

Depuis le 16 août 2022, à la suite d'une demande de la MJC, la salle de la restauration scolaire est mise à disposition du centre de loisirs les mercredis midi et durant les vacances scolaires.

Il était devenu difficile pour les encadrants d'accueillir les enfants sereinement à la MJC pour le temps du repas (salle étroite et servant également aux activités). Pour renforcer son équipe le midi, la MJC a embauché Svetlana Hrekova, réfugiée ukrainienne. La commune et la MJC ont signé une convention d'occupation et la MJC participe financièrement à cette mise à disposition. En ces temps où tout augmente, il est devenu nécessaire de mutualiser les services et les bâtiments communaux.

Journée nationale « Non au harcèlement »

Le jeudi 10 novembre était estampillé journée nationale « Non au harcèlement » avec en symbole un ruban vert. Écoliers et collégiens se sont retrouvés pour réaliser un ruban humain dans la cour de l'école élémentaire.

Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



Pour signaler une situation de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel



Encore une année intensive au niveau du programme d'investissement des infrastructures routières de la commune.

Dès le printemps, d'importants travaux d'assainissement (engagés par la CCVM) ont perturbé l'entrée de ville « Les Terres Rouges - Rue Pierre Berçot » avec des ouvrages impressionnants dans le dimensionnement, tant en profondeur qu'en longueur et largeur. Ceux-ci s'inscrivent dans la volonté communale de mise aux normes des installations. En 2023, la prochaine étape concernera la restructuration et l'extension de la station d'épuration.

Fin de l'été, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre...) s'effectuait sur une première phase, du parking Droz Bartholet au carrefour du bas de Villers. La deuxième phase s'effectuera (2023) de ce même parking au rond-point de FFB. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le SYDED.

Le projet d'aménagement d'entrée de ville prévoit aussi une voie mobilité douce (cyclistes, piétons...). Le stationnement le long de la rue Berçot sera également revu.

De nombreux travaux de réfection de chaussée ont été engagés sur les 80 kilomètres de route que compte notre commune (Route du Biot, Hauts des Lazines, Rue des Essarts...)

Les travaux d'installations de luminaires LED, concernant l'éclairage public, se termineront en 2023 avec une phase au printemps et une autre à l'automne.

La mairie investit pour la population, ce qui peut générer des désagréments temporaires dans des rues, des quartiers..., mais ces travaux sont une nécessité pour l'avenir de la commune.

Nous comptons sur votre compréhension, votre patience, ainsi que votre civisme lors de ces travaux.

Différents travaux prévus en 2021, sur plusieurs bâtiments, ont été menés à bien cette année :

- Les toits de la MJC et de l'école maternelle sont flambants neufs.
- Les fenêtres de l'école des Genévriers ont été également changées.
- Nos différents cimetières (Les Côtes, Le Chauffaud, Le Pissoux) ont bénéficié d'extensions (cavernes funéraires, columbariums et fosses murées).

La crise freine l'avancée de nos projets tant sur le plan financier, qu'au niveau de la main d'œuvre. Malgré tout, les ateliers municipaux, la maison des associations, les vestiaires du stade et bien d'autres restent toujours d'actualité.

Fin septembre, les services techniques se sont vus dotés d'un nouveau véhicule de déneigement.



Travaux d'assainissement d'entrée de ville : Les Terres rouges - Rue Pierre Berçot



Rue équipée de luminaires LED



Remise des clés du nouvel UNIMOG à Mme le Maire, en présence de la DGS, du directeur des services techniques et des agents de la commune.



Nouveau toit de la MJC



Extension du cimetière des Côtes

Environnement Cadre de vie

Opération Villers Propre

Après avoir été reporté, la traditionnelle matinée Villers Propre a finalement eu lieu le samedi 23 avril. Malgré la pluie, de nombreux enfants et villériers se sont retrouvés les manches pour nettoyer les quartiers de la ville.

Pour la première fois, toutes les communes du Val de Morteau se sont coordonnées pour nettoyer l'ensemble du territoire la même matinée.

Un GRAND MERCI à tous les participants.



Installation de composteurs collectifs au printemps 2023

Comment composter lorsque l'on habite en immeuble et qu'il est impossible d'installer un composteur chez soi ? Pour répondre à cette problématique, la commune prévoit l'installation progressive de composteurs de quartiers.

Trois sites ont été identifiés pour lancer cette initiative :

- Le gymnase ;
- La salle des fêtes ;
- La rue de la Forêt à proximité des Aubépines.

Dès le printemps 2023, vous découvrirez les explications précises pour optimiser au mieux ces biodéchets et participer au compostage partagé. 400 personnes compostent déjà grâce à ces composteurs collectifs sur la communauté de communes. À nous de nous approprier ce projet éco-responsable et d'en faire une réussite !



Accueil des réfugiés Ukrainiens



Accueil des réfugiés ukrainien à la mairie



Visite de Mme le Maire à la marche ukrainienne du BVM

Depuis le début du conflit en Ukraine, 14 réfugiés sont arrivés sur la commune de Villers-le-Lac. Accueillis dans leur famille ou hébergés gratuitement par des villériers, tous cherchent à se sentir bien dans notre village.

Les enfants et adolescents sont scolarisés, les femmes travaillent à temps partiel dans la restauration, à la MJC ou dans les autres entreprises locales. Mme le Maire tient à remercier les entreprises qui les embauchent et les associations qui leur permettent de vivre un peu mieux cette dure période.

Beaucoup de citoyens ont fait des dons d'habits, d'argent et de mobilier. Des associations ont organisé des manifestations (marche ukrainienne du BVM) et créé un lieu de rencontre (café ukrainien à la MJC). L'entraide sociale a fait des dons aux familles de réfugiées.

La commune, par le biais de son C.C.A.S., aide ces familles dans les démarches administratives, recherche d'emploi ou de logements. Mme le Maire et la municipalité les ont accueillis en mairie afin de montrer leur solidarité.

Nous ne pouvons pas rester indifférents à ces femmes, ces hommes et ces enfants qui ont fui la guerre et cherchent un peu de réconfort.

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS



Un grand merci aux bénévoles, aux élus et aux enfants qui ont collecté des denrées pour le compte de la banque alimentaire.

Merci à tous les généreux donateurs, au magasin Bi1 ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour l'accueil.

Vos petits ou grands gestes feront le bonheur de beaucoup de foyers dans le besoin.

Circulation & sécurité

Rue Pierre Berçot

À la suite des travaux de la rue Pierre Berçot, il est apparu intéressant de réfléchir aux aménagements sécuritaires de l'entrée de ville, à partir du rond-point de la Route des Microtechniques jusqu'à l'Ancienne Douane.

Ces aménagements se feront en deux étapes sur les années 2023 et 2024. La première concerne la partie allant du carrefour de l'Ancienne Douane aux Terres Rouges.

Le projet consiste à :

- Réaménager le carrefour rue Foch/Grande Rue - Rue Pierre Berçot,
- Modifier les places de stationnement pour qu'elles n'empiètent plus sur les trottoirs,
- Sécuriser le déplacement des piétons,
- Rendre piétonne la ruelle entre la boulangerie et le musée de la montre (expérimentation),
- Conserver le mini rond-point vers Bi1,
- Supprimer la présélection vers le kiosque,
- Refaire les trottoirs pour réduire l'axe routier.

La traversée du centre-ville conservera sa limitation à 30 km/h.

La seconde phase, prévue en 2024, est en cours de finalisation et sera dans la continuité des aménagements de la phase une (piste cyclable, espaces verts, point de rencontre covoiturage...).



Rue Hippolyte Parrenin

Après une période d'expérimentation et la validation de la mise en sens unique de la rue Parrenin, la signalisation définitive a été mise en place en avril 2022.

Toutes les places de stationnement de la rue ont été conservées en zone bleue.

Cette réalisation fluidifie la circulation sur cet axe très fréquenté et sécurise l'accès aux différents bâtiments destinés au monde associatif.

Cette initiative donne satisfaction, tant aux riverains qu'aux automobilistes qui se sont vite adaptés à la situation.



Sens unique de la rue Parrenin

ADMR

Nous vous rappelons ci-dessous les coordonnées des deux bureaux de l'ADMR ainsi que les noms et fonctions des différents bénévoles qui, pour la plupart, aimeraient bien pouvoir passer la main, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Villers-le-Lac :

1, place Maxime Cupillard • 03 81 68 04 06
admrvillerslelac@fed25.admr.org

Les Fins :

15, rue Principale • 03 81 67 27 89
admrvalemorteau@fed25.admr.org

La présidente : Jacqueline Rognon

Les secrétaires : Véronique Degribaldi et Chantal Huguenotte

Le vice-président et trésorier principal : Michel Ethevenin (Les Gras - Grand'Combe-Châteleu – Montlebon)

Les trésorrières adjointes : Mireille Billerey (Villers-le-Lac), Claudie Muller (Morteau), Jocelyne Billod-Laillet (Les Fins, Noël-Cerneux, La Chenalotte, Le Bélieu)

Les trois bénévoles responsables téléassistance : Denis Binétruy (Villers-le-Lac), Jacky Arnoux (Morteau, Les Fins, Noël-Cerneux, La Chenalotte, Le Bélieu), Claude Cassard (Montlebon, Grand'Combe-Châteleu, Les Gras)

La responsable portage de repas : Élisabeth Faivre-Pierret (Villers-le-Lac)

En cette période de fêtes, nous avons une pensée pour les personnes décédées au cours de cette année et leurs proches, pour les personnes atteintes par la maladie et, à vous tous, nous souhaitons une excellente année 2023, pleine d'amitié, de sincérité, de petits bonheurs et surtout une très bonne santé.

Finances

Depuis quelques temps, déjà nous subissons une évolution significative à la hausse du prix des énergies utilisées : électricité, gaz, fuel et carburants.

Conscient de ces augmentations répétitives et en prévision du futur, le Conseil municipal a pris des décisions fortes afin de maîtriser, autant que possible, les dépenses de ces services indispensables à la vie communale.

Ainsi ont été posés des panneaux photovoltaïques d'abord sur le toit de la mairie, puis de l'agrandissement de l'école primaire. Les fenêtres datant de la construction de la mairie vont être remplacées par des fenêtres modernes, en vue d'une économie certaine de chauffage. Dans le même esprit d'économie d'énergie, la chaudière de l'école primaire, qui fonctionnait au fuel domestique, a été remplacée par une chaudière à gaz. D'autres investissements sont à l'étude pour les gymnases comme le remplacement des aérothermes.

Une solution de chaufferie centralisée avec réseau de chaleur a été envisagée, mais devant la densité de construction du secteur école, gymnases, halte-garderie et mairie, l'option n'a pu être retenue.

Les luminaires de la salle des fêtes et des deux gymnases ont été remplacés par des éclairages de types LED. La partie la plus importante des choix économiques et envi-

ronnementaux du Conseil municipal reste la décision de remplacer l'ensemble des luminaires de l'éclairage public par de nouvelles lampes LED. Ce projet, réparti sur trois années, représente un coût total de 600 000 euros. Ainsi, un tiers de la facture sera économisée.

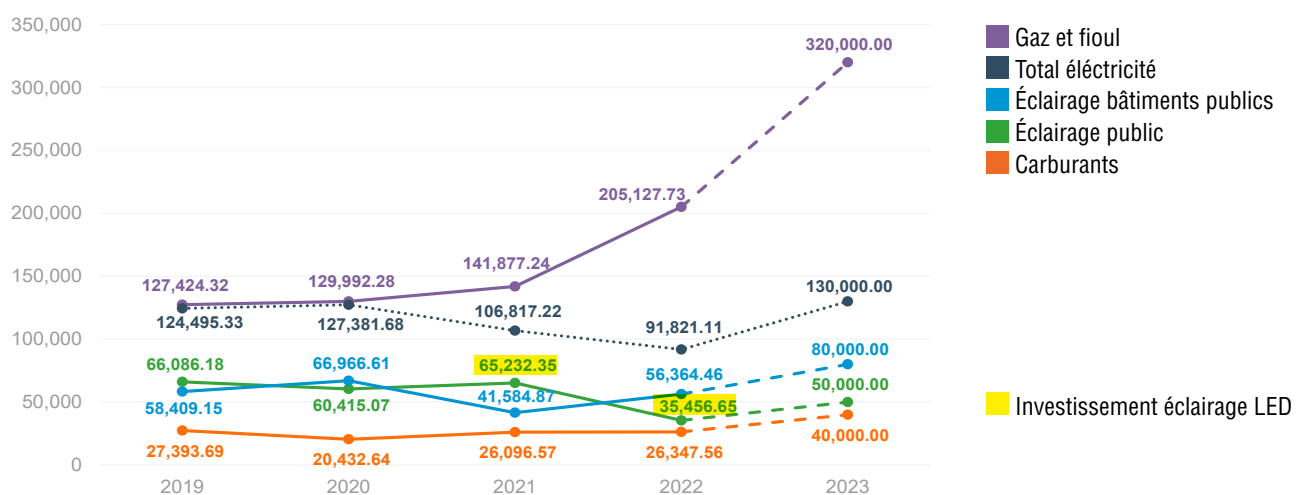
La souplesse d'utilisation du matériel installé permettra de réduire la luminosité des rues la nuit, sans pour autant éteindre totalement l'éclairage et préserver ainsi la sécurité des habitants. Investissement conséquent puisque la commune est équipée de près de 1 000 points lumineux sur l'ensemble de sa superficie, hameaux compris. Ce gros chantier aura aussi des répercussions en matière de biodiversité grâce à la réduction de la lumière nocturne.

La situation existante à ce jour ne sera probablement pas celles des mois et années futures. D'où une réflexion approfondie sur l'achat des énergies de demain. Notre commune souscrivait déjà à des achats groupés pour ses fournitures de gaz et d'électricité pour réduire les coûts. Ces choix seront encore plus nécessaires compte tenu des hausses annoncées, de toutes les énergies dans le futur proche.

Les prochains budgets communaux devront prendre en considération ces hausses prévisibles et importantes et ceci dès l'année 2023. Une part plus conséquente du budget de fonctionnement devra être consacrée à ces postes de dépenses. Avec pour conséquences directes une moindre disponibilité financière pour les investissements qui seraient pourtant nécessaires et souhaitables de réaliser ! Certaines sources d'informations envisagent un budget énergétique multiplié par deux, voire par trois !

Grâce aux investissements déjà réalisés et ceux qui sont en projets, la commune peut malgré tout être confiante pour son futur. Les élus agissent en vue de préserver la qualité de vie des habitants tout en cherchant à maîtriser les conséquences d'une actualité qui apporte de nombreuses interrogations.

Évolution des charges énergétiques



Économie

Un nouveau bateau : le Sirius

Après 40 années d'activité et plusieurs dizaines de réalisations, un nouveau bateau est sorti du chantier naval Franco-Suisse fin octobre 2022.

Six à dix salariés ont travaillé durant 11 mois à la construction de ce bateau. Il mesure 6 mètres de large pour 25 mètres de long, pèse 58 tonnes et peut accueillir jusqu'à 150 passagers.

Le Sirius a quitté Villers-le-Lac pour Bordeaux en convoi exceptionnel. Le périple a duré 15 jours et la mise à l'eau a eu lieu le 15 novembre.

Félicitations à la famille Michel !



Forêts

Visite annuelle de la forêt communale

Afin d'être sensibilisé aux enjeux de gestion et de protection de la forêt publique, les membres du Conseil Municipal, **Frédéric Rognon** (directeur des services techniques), **Bernard Mougin** (responsable ONF), ont arpenté les hauts de Villers-le-Lac, le samedi 14 mai.



Agriculture

Le prix de l'agritourisme pour le Gaec des Vaches et des Biquettes

Céline Vuillemin, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'état civil, réalise en 2017 une reconversion professionnelle. Cette ancienne aide-soignante lance un atelier caprin pour transformer le lait en fromage de chèvre qu'elle commercialise auprès du public.

Avec son mari, ils achètent le chalet voisin à leur ferme, le rénovent et le convertissent en gîte. Les Trophées de l'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort sont venus récompenser cette belle initiative en leur remettant le prix de l'agritourisme.



Photo Arnaud Cstagne (L'Est républicain)

10 RÈGLES À RESPECTER AU PAYS DU COMTÉ

- ❶ Conserve tes papiers et tes déchets dans tes poches ou ton sac.
- ❷ Attention si tu dois pénétrer dans une pâture, vérifie avant qu'il n'y ait pas de taureaux ou de mères avec leurs petits. Tu pourrais te faire charger.
- ❸ Longe les bords pour te déplacer dans les pâtures car l'herbe piétinée ne sera pas mangée.
- ❹ Si tu endommages une barrière, pense à informer et à dédommager l'agriculteur pour ce préjudice et son labeur.
- ❺ Referme correctement les barrières après ton passage, les vaches peuvent s'échapper et provoquer un accident.
- ❻ Respecte les pâtures qui représentent la nourriture des bovins et la base de nos fromages. Autos, motos et VTT circulent sur les sentiers autorisés et non dans les prés.
- ❼ Ne fais pas patauger ton animal de compagnie dans l'abreuvoir des vaches. Cela peut être une source de contamination pour certaines maladies. Les déjections aussi véhiculent les maladies : néosporose, leptospirose...
- ❽ Alerte l'agriculteur si tu constates un problème avec son cheptel.
- ❾ Une exploitation est une entreprise agricole. À ce titre, tu n'es pas autorisé à y pénétrer. C'est un domaine privé.
- ❿ Champignons, mûres, bois morts, terre de taupinières sont la propriété de l'exploitant agricole. Tu ne peux les collecter librement.



Visite du bâtiment de la CUMA et de la fromagerie

À l'occasion des Rendez-Vous du Comté, la fromagerie des Majors et la CUMA du Saut du Doubs ont profité de l'occasion pour convier le Conseil municipal à une visite des locaux, suivie d'un échange sur les pratiques agricoles. Autour du verre de l'amitié, ce fut le moment d'informer les élus des particularités du cahier des charges du Comté, et d'expliquer le fonctionnement d'une CUMA.



Bâtiment de la CUMA



Fromagerie des Majors



Trail du Saut du Doubs



Après 3 ans d'attente, l'équipe d'organisation a donné le départ du 35 km ce dimanche 22 mai à 8 h, quel bonheur ! Après une édition 2020 annulée et une édition 2021 réduite à son strict minimum, les coureurs pouvaient enfin apprécier le travail et l'organisation du Doubs Sud Athlétisme Val de Morteau. La météo était aussi au rendez-vous avec des conditions idéales pour la pratique du trail.

Des coureurs de tous âges, de tous niveaux et de toute la France...

Plus d'un millier de sportifs ont répondu présent pour ce week-end du 21 et 22 mai. Les animations commençaient dès le samedi après-midi, avec la marche : 135 marcheurs se sont lancés à l'assaut du Chatelard en profitant des points de vue le long du Lac de Moron.

Le lendemain, 215 coureurs aguerris étaient sur la ligne de départ du 35 km, 300 coureurs leur emboîtaient le pas sur le parcours du 23 km, puis 300 également sur la plus petite distance, le 14 km.

Les enfants étaient eux aussi de la fête ; 85 enfants, de 5 à 15 ans, ont pu eux aussi enfileur un dossard. Le DSA avait à cœur de proposer des courses pour différents âges et différents niveaux.

Le patrimoine local à l'honneur

Le DSA a souhaité mettre en avant le patrimoine et le terroir de la région. Les spécialités culinaires, comme le Comté, la saucisse de Morteau ont été mises à l'honneur en trônant sur les tables de ravitaillement, au plus grand plaisir des coureurs. L'Harmonie de Villers-le-Lac a assuré l'ambiance musicale avant le départ des courses.

Une démarche éco-responsable

Conscients des enjeux environnementaux, l'équipe d'organisation a voulu sensibiliser l'ensemble du public en multipliant les actions éco-responsables.

Aucun plastique à usage unique n'a été utilisé pour les ravitaillements, la restauration ou le balisage. Toutes les bouteilles étaient en verre, grâce à la société Rième de Morteau. Les coureurs avaient leur propre gobelet réutilisable. La restauration et les ravitaillements étaient constitués uniquement de produits locaux (comté, saucisse, yaourts, ...) ou bio (avec le soutien de Biocoop - Refuge des Saveurs à Morteau) ou même fait maison par les bénévoles.

Les déchets alimentaires ont été compostés et, au final, toutes ces actions ont permis de limiter les déchets à 3 sacs de 100 L et une poubelle jaune (non pleine) pour plus de 1 000 personnes sur le site !

Des retours positifs et un rendez-vous en 2023

Malgré la fatigue, les coureurs avaient le sourire à l'arrivée. Tous étaient unanimes pour reconnaître la beauté, mais aussi la difficulté, du parcours. Ils ont salué l'excellente organisation et la convivialité tout au long de cette journée, avec la promesse de revenir !

Il n'en fallait pas tant à Loïc Grandvoinet, président du DSA et toute son équipe pour fixer un nouveau rendez-vous le samedi 20 mai 2023.

Retrouvez toutes les informations
de cet évènement sur
www.traildusautdoudoubs.com



La ferme de Cathy et Jean Faivre-Pierret, au lieu-dit Chez Ducreux, site de départ et d'arrivée du trail



Les jeunes pousses au départ de leur course



L'Harmonie de Villers-le-Lac au départ des courses



L'ensemble des déchets pour la manifestation : 3 sacs et 1 poubelle



Environ 6500 litres d'eau ont été économisés grâce à l'utilisation de toilettes sèches



Le podium avec le chamois du TSD qui attend déjà les coureurs 2023!



Des ravitos éco-responsables avec des produits locaux pour les coureurs

Sport, Culture et Jeunesse

Alexis NAPPEY, champion de France U19

Le 15 octobre 2022, Alexis Nappey décroche la médaille d'or U19 lors du Samse Biathlon Summer Tour d'Arçon.



Manon BOHARD-CAILLER, championne du monde

Avec les filles de l'équipe de France de Trail, Manon Bohard-Cailler, originaire du Chauffaud, remporte la médaille d'Or aux Championnats du monde de trail qui se déroulaient en Thaïlande.



Céline CHOPARD-LALIER remporte la Transju

Originaire du Prélot, Céline Chopard-Lallier a maîtrisé les 63 km et s'est imposée lors de l'édition 2022 de la Transjurassienne (la compétition n'avait pas eu lieu les deux dernières années).



Arthur TATRANOV en équipe de France de badminton

Arthur Tatanov fut récompensé de ses supers performances avec une première sélection en Équipe de France U15. Lors des Championnats d'Europe U15 à Blanca Dona (Espagne) du 21 au 24 septembre 2022, il porte le maillot bleu.

En Simple Hommes, Arthur Tatanov décroche la médaille d'argent et après un beau parcours, qui les mena jusque dans le dernier carré, Arthur Tatanov et Thomas Tournefier (Le Cellier Ligue Union Badminton), terminent à la 3^e place en Double Hommes.



Un retour en force de la Française

La section poussin remporte en mars 2022 le Challenge des Montagnons à Morteau (compétition regroupant tous les clubs du Haut-Doubs) en terminant devant la Saint-Michel de Morteau et la Jeanne d'Arc de Grand'Combe-Châteleu avant d'obtenir une deuxième place au championnat départemental à Mandeure juste derrière la Jeanne d'Arc de Seloncourt.

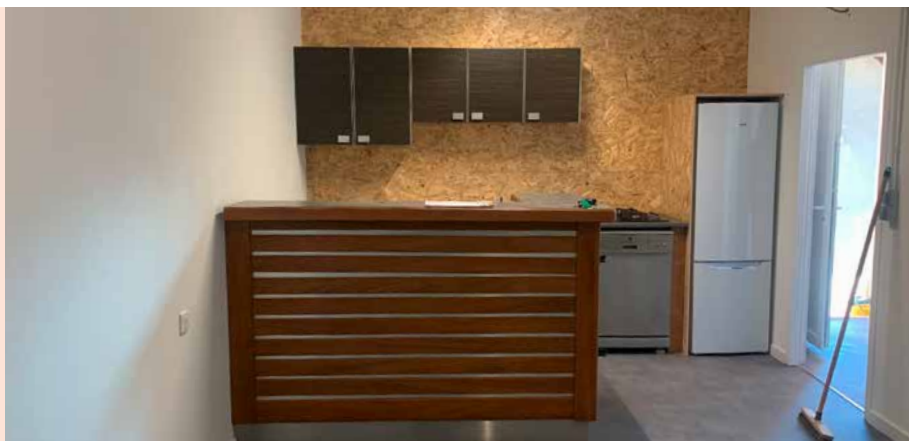
À noter que la section masculine de gymnastique compte à présent 28 membres contre 8 en 2017.



Un nouveau local pour le Badminton

La commune a mis à disposition du Badminton Val de Morteau un local sous le petit gymnase. Celui-ci semblait le plus adapté aux besoins du club du fait de sa proximité avec les installations sportives. Il nécessitait cependant un certain nombre de travaux pour être remis aux normes. La commune a alors fourni les matériaux et les membres du club ont rénové le local.

Plusieurs mois ont été nécessaires pour venir à bout de ce projet et le vendredi 20 mai, le local a pu être inauguré; l'occasion de remercier les bénévoles, notamment Yannick Chatelain, qui n'ont pas ménagé leurs efforts.



Un nouveau président au foot

Lors de l'assemblée générale du 18 juin dernier, Antoine Simonin succède à Thierry Eme et prend la tête du Sporting Club Villers-le-Lac. M. Eme aura œuvré pendant 5 ans au développement et à la structuration du club avec à la clé la montée en LR3 de l'équipe première.



Thierry Eme et Antoine Simonin lors de la dernière assemblée générale

Un nouveau président à l'Harmonie

Jérémie Remonnay devient président de l'Harmonie Union et Progrès. Il succède à Jacques Dromard.



Jérémie Remonnay et Jacques Dromard



De gauche à droite : Les animateurs Capucine Roland, Kim Vermot, Clara Jurietti et Thimoté Dupont (encadrés par Céline Arnoux)

Vacances tous sports

Comme chaque année, Vacances Tous Sports propose un large choix d'activités aux enfants de la commune de 8 à 15 ans : tennis, canoë/kayak, équitation, escalade, canyoning, paddle, piscine, basket, hockey en salle, accrobranche, biathlon...

Si vos enfants souhaitent participer à la prochaine édition, nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour 3 nouvelles semaines au mois d'août.



Fêtes et cérémonies

Fêst de la musique

Le comité des fêtes de Villers-le-Lac a organisé, le 11 juin dernier, la première édition de la Fêst de la musique.

Cette première édition qui a rassemblé une grande partie de la population de Villers fut un grand et beau succès.

Merci aux bénévoles du comité des fêtes, aux artistes qui ont animé cette journée.



Fête nationale du 14 juillet

Samedi 16 juillet a eu lieu la Fête nationale, organisée par le comité des fêtes et l'association « Tout vite ».

Au programme : jeux gonflables, silent party, Daniel Girard, animations DJ, village arrivé du défi du Pissoux et feux d'artifices.

Cette soirée fut un franc succès et nous remercions tous les bénévoles et les participants.



Les conscrits

Après deux années sans les traditionnels conscrits, les classes en 2 ont fait la fête samedi 9 avril. Après avoir été reçus au club loisirs par les élus, les conscrits ont défilé accompagnés des musiciens et se sont rendus à la salle des fêtes pour une journée mémorable sur le thème du tour du monde. Chaque classe avait un pays à représenter et les 40 ans étaient les hôtes de l'air et les stewards.

La présence de Nelly Azam était à honorer (100 ans).

Un grand merci aux 40 ans pour l'organisation et l'animation qui étaient au TOP !



Classe 2002

Cérémonies des noces collectives

Le samedi 26 novembre, la traditionnelle cérémonie des noces collectives a réuni 16 couples accompagnés de leur famille à la salle de fêtes de Villers-le-Lac.

Les couples résidant dans la localité qui fêteront cette année leur anniversaire pour 50, 55, 60 ou 65 années de mariage peuvent se faire connaître en mairie. Ils seront reçus lors de la cérémonie programmée en fin d'année.



Photo du studio Pandia à Villers-le-Lac

De gauche à droite (debout) :

Dominique MOLLIER – Marie-Renée et Michel BINETRUY (Or) – Régine et Jean-Marie FERRAND (Or) – Marie-France et Robert CLERGEOT (Orchidée) – Jeannine et Marcel BILLEREY (Orchidée) – Annie et Jacques TIROLLE (Or) – Suzanne et Michel MARGUIER (Palissandre) – Eliane et Yves HENRIET (Orchidée) – Marie et Dominique GROSJEAN (Or) – Odile et Léonel CHOPARD-LALLIER (Orchidée) – Chantale et Jean BOURGEOIS (Or) – Bernadette et Gérard BILLOD (Orchidée) – Martine et Denis CAVALIER (Or) – Chantal et Claude PUGIN (Or) – Annette et Jean-Claude LAVILLE (Orchidée) – Pascal ROUGNON

De gauche à droite (assis) :

Solange et Émile RENAUD (Palissandre) – Marie-Louise et Jean CHOPARD-LALLIER (Diamant)

Commémoration, célébration, hommage

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Lors de la cérémonie aux monuments aux morts, Mme le Maire, accompagnée de Michèle Drugeat (responsable du protocole), a remis 3 médailles aux porte-drapeaux pour leurs années de service : Claude Jambe (20 ans), Denis Michel et Léon Michel (15 ans).



Célébration du 14 juillet



Journée d'hommage national aux combattants de la guerre d'Algérie – 18 octobre



Inauguration de la place Droz-Bartholet



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Cérémonie du 5 décembre – Hommage aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc



Cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

En présence de Mme la Députée Annie Genevard, M. Roger Borey, président des médaillés du Doubs et de Mme le Maire :

- Philippe Surdol et Roland Very se sont vu remettre la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;
 - Denis Emel, la médaille d'or ;
- pour leur engagement dans le monde associatif.



Calendrier des fêtes

JANVIER 2023

- 1** Apéritif dansant du Fan Club Daniel Girard
- 8** Loto des Rois - Gymnase de la Française
- 9** Thé dansant au Club Loisirs
- 11** Don du Sang
- 15** Loto de l'école
- 18** Fondue au Club Loisirs
- 23** Belotte au Club Loisirs
- 29** Loto Harmonie Union et Progrès

FÉVRIER 2023

- 6** Thé dansant au Club Loisirs
- 8** Loto au Club Loisirs
- 12** Loto Judo Club
- 16** Loto au Club Loisirs
- 17** Audition de fin de stage La Fraternité
- 19** Loto Pétanque
- 22** Choucroute au Club Loisirs
- 24 au 26** Salon de l'Habitat

MARS 2023

- 5** Loto Tennis
- 6** Thé dansant au Club Loisirs
- 12** Loto La Fraternité
- 15** Don du Sang
- 17-18-19** Salon des vins et de la gastronomie :
Gymnase de la Française
- 18** Soirée Vintage SCV
- 25** Bourse aux vélos PEEP
- 25 et 26** Concert Harmonie Union et Progrès

AVRIL 2023

- 1 et 2** Conscrits
- 3** Thé dansant au Club Loisirs
- 16** Repas des anciens Entraide Sociale
- 19** Loto au Club Loisirs

MAI 2023

- 10** Don du Sang
- 20 et 21** Professions de Foi

JUIN 2023

- 3** Concert La Fraternité
- 17** Concert Harmonie Union et Progrès
- 24** Spectacle de danse MJC
- 25** Tournoi de scrabble MJC
- 30** Kermesse des écoles

JUILLET 2023

- 1** Audition École de Musique des sociétés du Val de Morteau
- 14** Feux d'artifice
- 19** Don du Sang

SEPTEMBRE 2023

- 9** Bal des Pompiers
- 13** Don du Sang
- 17** Loto Pompiers
- 22 au 24** Gala de l'accordéon Fan Club de Daniel Girard

Informations diverses

Orage de grêle du 20 juillet

Le mercredi 20 juillet 2022 en fin d'après-midi, un violent orage de grêle s'est abattu sur les hauteurs de Villers-le-Lac. Des grêlons aussi gros que des balles de tennis ont provoqué d'énormes dégâts sur les toitures, vitres, volets, voitures... Cet orage d'une violence inouïe a également sévi sur les communes voisines, Le Barbois, Noël-Cerneux, La Chenalotte...

Les secours se sont alors rapidement organisés pour faire face aux nombreux appels de détresse. Le maire, en collaboration avec les pompiers, a immédiatement mis en place un poste de commandement à la caserne de Villers-le-Lac. Une trentaine de pompiers venus de départements voisins ont ainsi pu répondre aux nombreux appels des habitants. Pendant plusieurs jours, ils ont installé des bâches sur les toits.

La priorité pour le maire et les élus était d'organiser les aides, de répondre aux centaines de demandes, mais hélas, il a également fallu courir après les arnaqueurs. De « faux » couvreurs, attirés par la catastrophe, ont profité de l'affolement de certains sinistrés pour les escroquer.

Le maire remercie vivement les pompiers, les entreprises locales (qui ont suspendues vacances ou autres chantiers) et salue toutes les personnes qui se sont impliquées pendant cette période compliquée.



Rencontre avec le sous-préfet de Pontarlier et les maires des communes sinistrées



100 ans de Mme Nelly Azam

Mme le Maire, Dominique Mollier et son adjointe aux affaires sociales, Françoise Remonnay ont eu la joie de fêter les 100 ans de Mme Azam. Nelly, entourée de sa famille, a vécu un joli moment de partage en son honneur !



Installation de M. Jérémie Remonnay à la CCVM

Le 29 septembre dernier, Jérémie REMONNAY a été installé dans ses fonctions de conseiller de la Communauté de Communes du Val de Morteau, suite à la démission du mandat de conseiller communautaire de Thierry Bernardin.

Monsieur Remonnay rejoindra les commissions Développement économique, Artisanat, Emploi et Insertion, Sport Nature, Culture, Patrimoine, Enfance et Jeunesse, Numérique et territoire intelligent.



Suivez en direct les réunions du conseil municipal sur la chaîne YouTube de la mairie

www.youtube.com/@VilledesVillersleLac

Mot de l'opposition

Le but de l'opposition n'est pas de contester systématiquement les projets ou décisions prises, mais de participer ensemble à un débat constructif.

Nous sommes à votre service afin de faire valoir une vision différente de notre communauté.

Or il est à regretter le fait que nous soyons mis devant le fait accompli, étant donné notre minorité en commissions, notre parole n'a pas de réel écho auprès de cette majorité.

Exemple, nous ne participons pas à l'élaboration du SCoT et du PLUI ainsi qu'à de nombreux dossiers concernant l'environnement ou les choix énergétiques.

Ce sont des valeurs au centre de nos réflexions, et bien que nous ayons soumis notre intérêt à faire partie intégrante de ces réunions, nous nous sommes vus désavantagés et écartés du débat à la suite du départ de l'un de nos collaborateurs.

Nous déplorons, entre autre, l'absence de végétation sur la place ; le projet, non considéré, d'une gare avec un parking permettant à de nombreux habitants d'opter pour des déplacements plus responsables à une époque de sobriété énergétique nécessaire ; un centre-ville et des constructions indignes d'une ville dynamique et accueillante que nous défendons ; ainsi que d'autres décisions pour lesquelles nous n'avons pas pu être entendus.

Nous contestons l'augmentation du prix de la cantine en cette période difficile pour tous, même pour les frontaliers !

On peut toujours trouver des obstacles à chaque projet, mais il faut chercher des solutions et se battre avec des idées et une vision à long terme.

En ce qui concerne l'environnement et l'énergie, ce qui était à faire hier est devenu plus qu'urgent aujourd'hui.

Lorsqu'on constate les délais d'élaboration des projets nationaux environnementaux, les outils de travail de demain, nous pensons que nous sommes encore dans les temps : mais accélérons, la forêt brûle !

Sur les prochaines années, nous souhaiterions être encore plus proches de vous, et nous élaborons des moyens afin de venir à votre rencontre et ainsi continuer à apporter vos idées, ainsi que vos besoins sur la table des négociations, via notre association.

Nous continuerons d'œuvrer pour que Villers-le-Lac soit dynamique, attrayante, en accord avec son temps et les générations qui la composent.

Villers-Le-Lac ouvert au monde de demain, Villers-le-Lac, Autrement, avec vous.



La Ronde de l'Espoir 2022

C'est motivée et déterminée qu'une cinquantaine de cyclistes s'est élancée sur les routes du Doubs les 2, 3 et 4 septembre pour la Ronde de l'Espoir.

400 kilomètres, 5 000 mètres de dénivelé pour rencontrer des élus et les populations, échanger, interpeller, témoigner, mais aussi solliciter la générosité au profit de la Ligue contre le Cancer.

Le peloton a fait escale à Villers-le-Lac le 4 septembre, Mme le Maire leur a remis un chèque de 200 €.

Une nouvelle policière municipale

Léa Decolgne est notre seconde policière municipale.

Agée de 23 ans, originaire de Besançon, elle a grandi dans le quartier Planoise jusqu'à son engagement dans la gendarmerie.

Elle a débuté dans le Pays basque entre Pau et Bayonne puis, après une demande de mutation dans son département d'origine, elle a travaillé durant 2 ans et demi dans la brigade d'Ornans.

Le 1^{er} novembre dernier, elle devient policière municipale à temps plein sous la responsabilité de Michaël Piton.

Bienvenue à elle au sein de nos employés communaux.



Les sapeurs-pompiers de Villers-le-Lac à l'honneur

Le samedi 26 novembre, aux Gras, s'est déroulée la cérémonie de Sainte-Barbe. L'occasion de remettre le galon de Sapeur 1^{ère} classe à Stéphanie Albanes et une lettre de félicitations aux sapeurs Justine Bettinelli, Clara Hugon et Audran Billod ainsi qu'au Sergent Tristan Raillard pour leur courage et leur sang-froid lors d'une réception d'appel téléphonique au centre de secours de Villers-le-Lac.

C'est aussi très ému que Jean-Marie Siron, ancien sapeur-pompier qui avait œuvré 41 ans au sein du centre de secours, a remis la médaille d'or pour 30 ans de service à son fils, l'Adjudant Emmanuel Siron.



POMPIERS, POURQUOI PAS VOUS ?

Les Sapeurs-Pompiers volontaires sont des acteurs incontournables de la sécurité civile. Faire le choix de devenir pompier est un engagement citoyen basé sur le volontariat et le bénévolat. Il s'inscrit dans la durée et repose sur de multiples valeurs, parmi lesquelles la solidarité et l'altruisme.

Et comme dit le chef de centre : « Tu as besoin de nous mais nous avons besoin de toi ! Si tu crois que c'est impossible ! Fais-le... »

Les personnes intéressées peuvent contacter le chef de corps, le Lieutenant Olivier Siron, au 06 77 62 29 22

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT en quelques mots

Par délibération en date du 3 février 2015, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Horloger s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier regroupe trois Communautés de communes : les Communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maîche. Au total, le SCoT compte 68 communes pour 46 787 habitants¹.

Depuis septembre 2021, le PETR du Pays Horloger est devenu Parc naturel régional du Doubs Horloger. Son périmètre s'est alors élargi, intégrant 26 communes de 3 autres intercommunalités. Le PNR compte ainsi 94 communes comprises dans 6 intercommunalités différentes. Le périmètre du SCoT n'a pour autant pas été modifié.

Le SCoT, document de planification intercommunale, détermine les objectifs et les conditions d'une organisation cohérente et durable du territoire. Il donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes pour les vingt prochaines années. Les thématiques traitées dans le document sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

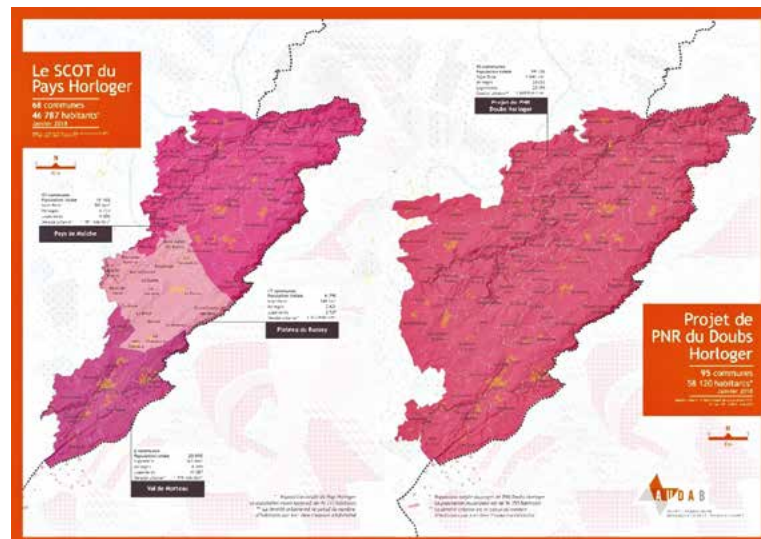
Chaque permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable devra être conforme avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale qui eux-mêmes devront être compatibles avec le SCoT.

La réalisation du SCoT comprend quatre étapes :

- **État des lieux du territoire** - le diagnostic du territoire, réalisé entre 2015 et 2017
- **Définir le projet politique du territoire** - le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) – quel projet à 20 ans ? réalisé entre 2018 et 2021
- **Les règles du jeu** – le document d'orientation et d'objectifs (DOO) – quelles règles communes se donner pour mettre en œuvre ce projet ? réalisé en 2022
- **Validation du projet** – enquête publique et consultation des personnes publiques pour mener à l'approbation, phase courant 2023.

Et pour la suite :

Le projet de SCoT va être **arrêté le 1^{er} décembre**. L'année 2023 sera consacrée à la reprise des remarques des partenaires et services de l'état pour une **mise en application début 2024**.



L'info parc

Composé de 94 communes et de 6 communautés de communes, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques : mobilités, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable.

Agriculture & forêt

Dans le cadre de l'appel à projet « initiative biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc naturel régional du Doubs Horloger participe à la mise en œuvre d'un programme qui étudie l'importance du rôle des haies pour la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.

Objectif : 20 000 arbres champêtres plantés sur la période 2020-2024.

Depuis 2020, en partenariat avec la Fédération Départementale des chasseurs du Doubs, 2,4 km de haies et près de 4 000 arbres ont été plantés (Les Terre-de-Chaux, Bonnétage, Charquemont...). D'autres chantiers sont notamment prévus aux Fontenelles et au Russey où les élèves du lycée d'Enseignement Agricole Privé St-Joseph viendront une nouvelle fois prêter main-forte ! Ces projets de plantation bénéficient aux agriculteurs, particuliers et collectivités volontaires.

Mobilités douces

Le « Plan Doux Horloger » porté par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, vise à favoriser les déplacements doux (à pied, à vélo...) sur le territoire des Communautés de Communes du Plateau du Russey, du Pays de Maiche et du Val de Morteau.

L'objectif de ce Plan est double :

- Proposer aux collectivités un plan d'action pour mettre en place des aménagements sécurisés favorisant les déplacements doux, telles que des voies cyclables ;
- Proposer des services qui développeront la pratique du vélo.

Pour répondre aux besoins de la population et cerner les habitudes de déplacement sur le territoire, une enquête en ligne a été lancée de juin à août 2022. Les 500 réponses recueillies ont permis d'affiner les réflexions et d'alimenter le diagnostic en cours de rédaction. Merci pour votre mobilisation !

Logement d'abord

Et si louer moins cher était synonyme de sérénité et de rentabilité ?

C'est possible avec le dispositif « Logement d'abord » porté par l'État et le Département du Doubs !

Ce plan vise à permettre l'accès et le maintien dans le logement de ménages aux ressources modestes, tout en sécurisant les propriétaires privés.

Le dispositif repose sur le mécanisme de la **location conventionnée** avec l'Anah avec intermédiation locative : autrement dit, **vous confiez la gestion de votre bien à l'agence immobilière sociale du Doubs** (Soliha AIS), qui le louera à loyer abordable à des ménages ne dépassant pas un certain plafond de ressources.

En contrepartie et avec le soutien du Département du Doubs, le dispositif offre les avantages suivants :

- Jusqu'à 65 % de **réduction d'impôt** ;
- Des **primes** incitatives versées par l'État à hauteur **de 2 000 € ou 3 000 €** (suivant la taille du logement) ;
- La **garantie** Visale couvrant les impayés de loyer, **entièrement gratuite** ;
- Une **gestion locative professionnelle et de proximité** pour le locataire et le propriétaire ;
- L'**accompagnement social des locataires** par les services sociaux.





Ville de
Villers le lac

www.villers-le-lac.fr

1^{er} de couverture : Trail du Saut du Doubs 2022 (Photo de Jacques Boillot)
4^e de couverture : La Fête de la musique et les feux du 14 juillet (Photos de Johann Leleu)

Directrice de la publication : Dominique MOLLIER
Mairie de Villers-le-Lac – 1 Rue Pasteur, 25130 Villers-le-Lac
L'imprimeur Simon – 8 Avenue Charles de Gaulle, 25500 Morteau